1/ Lire attentivement l'étiquette
C'est le document de référence où figurent toutes les informations essentielles.
Choisir un produit autorisé en jardin, c'est-à-dire portant la mention EAJ : « Emploi Autorisé dans les Jardins ».

2/ Respecter les doses et les conditions d'emploi
… telles que prescrites sur le produit.

3/ Se protéger
Porter des vêtements de protection : bottes, lunettes, combinaison et surtout gants imperméables en nitrile. Halte au traitement en short et tongs !
Ne pas rentrer sur la zone traitée tant que la pulvérisation n'a pas complètement séché, ou pendant la durée indiquée sur l'étiquette.

4/ Ne pas manger, boire ou fumer, ne pas téléphoner
… durant la préparation de la bouillie, pas plus que pendant son application.

5/ Respecter les conditions climatiques
Pour procéder à une application : pas de vent (éviter les dérives), pas de pluie (éviter les lessivages), et une température inférieure à 20°C.

6/ Respecter l'environnement
Pas de traitement en-dessous d'une distance de sécurité de 5 mètres autour des points d'eau ou d'une évacuation d'eau. Pas de traitement sur les sols imperméables ou en pente.

7/ Préserver la faune pollinisatrice et auxiliaire
Pas de traitement pendant la floraison (période de butinage) ni en présence d'abeilles.

8/ Utiliser un matériel adapté
Choisir le bon matériel et le maintenir en bon état : pulvérisateur, joints, buses, récipients,…

9/ Nettoyer le matériel
Après l'application, rincer 3 fois les récipients ayant contenu la bouillie et épandre l'eau de nettoyage sur une surface perméable : elle contient encore du produit actif !

10/ Ranger les produits
Les tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Toujours les conserver dans leur emballage d'origine et dans un endroit sec et hors-gel.

11/ Prudence sur les emballages vides
Eux aussi méritent un triple rinçage (avec les mêmes précautions pour l'eau de rinçage…), avant de rejoindre la déchetterie. Apporter également les produits non utilisés dans une déchetterie.

12/ Se laver
Après toute application, se laver les mains avec du savon puis se doucher.

13/ Respecter le délai avant récolte (DAR)
Il est précisé sur l'emballage du produit. C'est le garant de la qualité alimentaire de votre récolte.

Source Evergreen Le Certiculteur – édition FY22